

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017 – 9 H
ECOUTE DU PORT – CANET EN ROUSSILLON**

Clubs présents ou représentés

ARLES SUR TECH - BAHO-BANYULS SUR MER-BELLEGARDE LE PERTHUS-
BOMPAS-CABESTANY-CANET 66- CERBERE - CERET-CLAIRA-CORNEILLA DEL
VERCOL-DUILHAC SOUS PEYREPERTUSE –ELNE- FONT ROMEU - ILLE SUR TET-
LAROQUE DES ALBERES-LATOURE BAS - ELNE-LE BARCARES-LE BOULOU-LE MAS-
MAUREILLAS-PALAU-DEL-VIDRE-POLLESTRES-PORT-VENDRES-RIVESALTES-
SAINT ANDRE-SAINT CYPRIEN-SAINT ESTEVE-SAINT GENIS DES FONTAINES SAINT
NAZAIRE-SAINT PAUL DE FENOUILLET - SOREDE- THEZA-TORREILLES-
TOULOUGES-TROUILLAS-USAP-USC MOULIN A VENT-VERNET LES BAINS-
VILLEMOLAQUE-VILLENEUVE DE LA RAHO

Assiste : Vincent JARDY Commissaire aux comptes.

41 Clubs sont présents ou représentés ce qui fait un total de 144/202 voix. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer valablement.

Le livret de l'assemblée générale est remis à chaque représentant de club.

Accueil des présidents :

Le président Bernard MASSINES ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les représentants des clubs présents, ainsi qu'à Eric LARGERON, ancien Président de la Ligue Languedoc Roussillon, Pierre DOUMAYROU, Président de la Ligue Occitanie Pyrénées méditerranée, Jean ROMANS, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, et à Guy ESCLOPE, Conseiller Régional.

Il excuse : Mr DOAT, Directeur de la Direction départementale de la Cohésion Sociale.

Il remercie la municipalité de Canet pour le prêt de la salle.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE BERNARD MASSINES

Le président Bernard MASSINES débute l'assemblée par la lecture de son discours. Il relate les actions engagées sur l'année tennistique 2016-2017.

RAPPORT DU TRESORIER

Le trésorier Général Thierry THADEE présente et commente les différentes lignes du bilan financier puis du budget prévisionnel.

Mr JARDY Commissaire aux Comptes approuve les comptes présentés.

Les comptes sont donc approuvés à l'unanimité ainsi que le budget prévisionnel
Quitus est donné au trésorier.

Intervention :

Le président Bernard MASSINES présente à l'assemblée le programme des manifestations et actions pour le mandat à venir. Il présente également les membres de la nouvelle équipe.

Election du Comité de Direction :

Sous la responsabilité de Jean Louis DARLAY, membre de la commission des litiges de la ligue, les élections débutent. Une seule liste étant déclarée.

Nombre de voix : 202

Exprimées : 141

Bulletin blancs : 4

Résultat du scrutin : la liste Bernard MASSINES est élue avec 137 voix.

Les membres de cette liste se retirent et élisent comme Président du comité Départemental de Tennis des Pyrénées-Orientales, Bernard MASSINES.

Le doyen de la liste Mr Alain FOUCHER présente le résultat de ce vote à l'Assemblée Générale. Aucune objection n'est formulée.

Election du délégué à l'assemblée générale de la F.F.T. :

Une seule liste étant déclarée.

Bernard MASSINES (titulaire) Elisabeth NIGAY (suppléante)

Nombre de voix : 202

Exprimées : 144

Résultat du scrutin : 144 voix

Sont élus à l'unanimité en tant que délégués à l'assemblée générale de la F.F.T. :
Bernard MASSINES (titulaire) Elisabeth NIGAY (suppléante).

Présentation des rapports de commissions :

Chaque président de commission présente ou effectue un commentaire sur son rapport annuel relaté dans le livret de l'Assemblée Générale 2017.

La totalité des différents rapports des commissions a été remis sous forme de livret à tous les représentants de clubs présents et sera à la disposition de tous au siège du Comité Départemental.

Interventions :

Mr Guy ESCLOPE représentant la région Occitanie, rappelle la présence du Conseil Régional au côté du Comité Départemental de Tennis.

Jean ROMANS Président du CDOS, Eric LARGERON et Pierre DOUMAYROU, qui rappelle la date de la prochaine Assemblée Générale de la Ligue Midi-Pyrénées le 16

décembre 2017.

Le président remercie les intervenants et procède en leur compagnie à la remise des récompenses aux dirigeants méritants des Pyrénées-Orientales.

Reçoivent une médaille fédérale :

Bronze :

Mr DELONCA Lionel de SAINT PAUL DE FENOUILLET,
Mr Robert MAS de POLLESTRES

Argent : Mr Jean-Pierre DEBAUVE de l'USC MOULIN A VENT

Vermeil : Thierry THADEE du PERTHUS.

Un encouragement financier au titre du Trophée Philippe Chatrier est remis aux clubs de :

BAHO – LE BARCARES – BOLQUERE – CERBERE – CLAIRA – SAINT ANDRE – SAINT PAUL DE FENOUILLET.

Un trophée est également remis aux champions de ligue de cette année :

SENIORS :

Interclubs :

En Excellence Dames : CANET.

En Excellence Hommes : ELNE.

En honneur hommes : CANET.

JEUNES :

En individuel :

12 ans garçons: BARBIER Paul : CERET

14 ans filles: GARD Juliette : CANET

17/18/ ans garçons: SANCHEZ Luca : ELNE

Par équipes :

12 ans garçons: CANET (Alexandre DE TORRES et Axel BRANDO)

SENIORS + :

Championnat individuel séniors + :

+40 ans : Peggy MAGNIEN : le BARCARES

+55 ans : Lise POLLET : COLLIOURE

+65 ans : Nicole BALDWIN : RIVESALTES

Récompenses licences :

Bernard MASSINES procède à la distribution des récompenses aux clubs dont le nombre de licenciés a augmenté durant la saison 2016-2017. Selon le barème suivant (année de référence: 30 septembre 2013 par rapport au 30 septembre 2017) :

- ∂ De 1 à 4 licences: 3 tubes
- ∂ De 5 à 9 licences: 5 tubes
- ∂ De 10 à 14 licences: 10 tubes
- ∂ De 15 à 19 licences: 15 tubes
- ∂ De 20 à 29 licences : 20 tubes
- ∂ De 30 à 39 licences : 30 tubes
- ∂ Et + de 40: 1 carton

Ne sont récompensés que les clubs présents ce jour. Les lots non récupérés sont attribués au championnat individuel jeunes 2018.

Clubs concernés :

ARLES SUR TECH – BAHO – ELNE– ILLE SUR TET – PORT VENDRES – PRADES – SAINT ANDRE – SAINT GENIS DES FONTAINES – SAINT PAUL DE FENOUILLET.

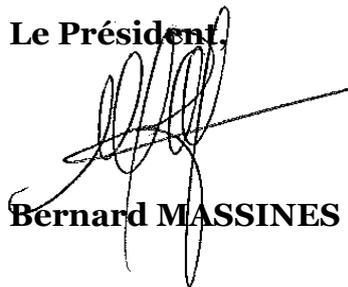
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30

La Secrétaire Générale,



Elisabeth NIGAY

Le Président,



Bernard MASSINES

Election Comité de Direction :

• Nombre de voix 202
• Exprimés 161 Blancs 4
- 25 x 1 = 25
- 24 x 3 = 72
- 8 x 5 = 40
137


Anielle NESTIER

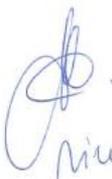

DARLAY Jean-Louis


MICHEL FARRÉCQ

Election Délégués à la F.F.T.

Voix 202
Exprimés 144 Blancs 0
26 x 1 = 26
26 x 3 = 78
8 x 5 = 40

144


Anielle NESTIER

MICHEL FARRÉCQ 
FFA

DARLAY Jean-Louis
